



prime non versée challenge commercial

Par **catou**, le **04/01/2012** à **16:19**

Bonjour,

Je suis assistante commerciale dans un organisme de prêt immobilier.

Un challenge pour favoriser la productivité a été mis en place dès le 2° trimestre et j'ai reçu une prime

AU 3° trimestre ma prime ne m'a pas été versée sous prétexte que j'ai été trop rapide, mais sans aucun écrit justifiant ce refus de paiement

On m'a demandé verbalement de faire un courrier disant que j'ai mal interprété ce challenge et que de ce fait, je refuse cette prime.

Merci de me dire comment faire pour pouvoir récupérer cette prime dont la règle du challenge tient en 2 lignes augmenter la productivité et réduire les délais, chose qui a été faite.

Je vous remercie pour votre aide car cette histoire dure depuis fin octobre et que rien n'avance et que je n'ai aucun écrit de leur part

Par **P.M.**, le **04/01/2012** à **17:23**

Bonjour,

Si l'on vous demande de faire un écrit refusant la prime, cela tend à prouver qu'elle vous est bien due, je vous conseillerais donc effectivement d'envoyer une lettre recommandée avec AR à l'employeur mais au contraire en le mettant en demeure de vous verser ce qui vous est dû avant éventuellement de saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé...

Par **catou**, le **04/01/2012** à **17:46**

Merci pour votre réponse si rapide !

Ayant un contrat de mobilité Midi-Pyrénées, j'ai un peu peur à vrai dire d'aller jusqu'aux prud'hommes bien que je ne sache pas ce que je peux encourir vraiment comme représailles Est-ce que je risque quelque chose si je saisis les Prud'hommes?

Merci pour votre aide

Par **P.M.**, le **04/01/2012** à **18:39**

Malheureusement, je ne peux pas deviner la réaction de l'employeur si vous faites valoir vos droits soit amiablement soit pas voie judiciaire...

Par **catou**, le **04/01/2012** à **19:19**

Merci en tous cas pour votre précieuse aide !